

Genodics

'Une nouvelle approche du vivant'

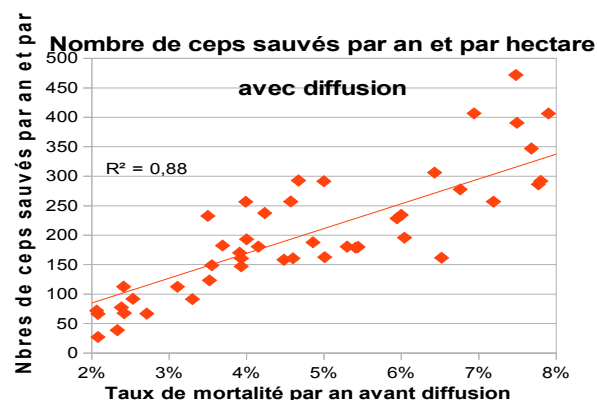
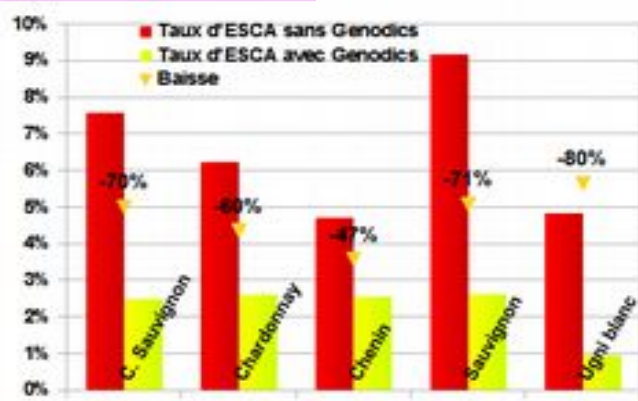
ESCA : on sait réduire la mortalité des vignes ! ce n'est plus une fatalité !

Voulez-vous diviser la mortalité par l'ESCA de vos vignes par 2, 3 ou 4 ? Depuis 9 ans, Genodics le fait chaque année, chez un nombre croissant de vignerons, en stimulant la résistance de la vigne par des ondes sonores. Dans les meilleurs cas, nous divisons la mortalité par 10 !



En 2017, 450 hectares de vignes ont bénéficié de ce procédé, avec lequel nous constatons depuis 9 ans une baisse hautement significative de la mortalité des ceps due aux maladies du bois Esca et BDA, et ce malgré une forte expression de la maladie cette année.

Le graphique ci-contre rend compte de nos résultats obtenus sur 280 évaluations annuelles, faites sur 60 parcelles de cépages très sensibles, suivies pendant au moins quatre ans. Pour une mortalité moyenne de 4,7% par an, avant les premières diffusions, nous aboutissons à une réduction de la mortalité moyenne, par an, de -58% à -68% en fonction du nombre d'années de diffusion des stimulations sonores.



Plus le taux de mortalité initial est élevé, plus le nombre de ceps sauvés est important

Si nous analysons ces baisses de mortalité par cépage, en comparant les moyennes des années avec et sans diffusions, nous obtenons la répartition ci-contre (pour les parcelles à plus de 3% de mortalité historique).

Plus le taux de mortalité initial est élevé, plus le nombre de ceps sauvés est important.

Ainsi, sur des parcelles ayant, avant diffusion, de 3% à 6% de mortalité annuelle, 200 ceps ont été sauvés, en moyenne par hectare et par an. Avec une mortalité moyenne de 4% par an, vous replantez la moitié de votre vigne en 10 ans ; avec ces stimulations, ce ne sera qu'en 40 ans. Vous pouvez ainsi amortir l'installation dès la première année, améliorer les rendements et allonger l'espérance de vie des vignes.



Mildiou, court-noué, oïdium, bois noir...

La P-Box, autonome et pilotable par Internet, pour répondre au jour le jour à vos besoins !

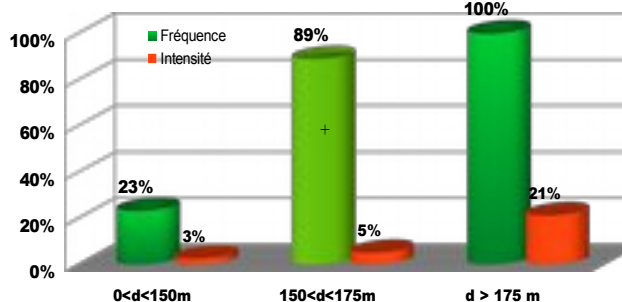
avec la P-Box, combinez nos solutions

Ce nouveau modèle d'appareil de diffusion de nos ondes sonores vous permet de **répondre aux besoins de la vigne au jour le jour**, tout comme vous le faites habituellement mais sans avoir à sortir de chez vous. C'est pratique quand il pleut ou quand les sols ne permettent pas le passage des engins ! De nouvelles applications du Procédé génodique permettent de réduire les effets du **court-noué et du bois noir**, de **stimuler ponctuellement la résistance au stress hydrique**, ou la **résistance au gel ou à la coulure**.

Nous pouvons aussi augmenter la résistance de la vigne **au mildiou, à l'oïdium et au botrytis**, ce qui permet d'optimiser les protections habituelles, ou de se passer des traitements quand les conditions du moment les rendent difficiles, voire de réduire les doses et/ou les nombres des pulvérisations. Progressivement, c'est l'ensemble des traitements de la vigne que vous assurerez avec notre procédé, parfaitement respectueux de l'environnement. Vos voisins et clients apprécieront. **Pour le chai, nous proposons également des applications pour stimuler les fermentations alcoolique et malolactique.**



Fréquence et intensité de mildiou sur grappe en fonction de la distance



MILDIOU
Combinés aux traitements usuels, et dans un rayon de 150 m. autour du diffuseur, un impact sur grappes divisé par 14

Comment bénéficier de cette avancée technologique ?

Placez des appareils sur quelques îlots de vos vignes. Selon le profil du terrain, **un appareil peut couvrir de 1 à 10 ha**. Nous offrons une **garantie de résultat**, si l'état de vos vignes faisait que vos résultats soient trop faibles. **Vous ne pouvez qu'y gagner !** Nos appareils sont évolutifs. Vous aurez donc accès aux autres applications de notre procédé au fur et à mesure de leur développement.

Pour en savoir plus :

Visitez notre site Internet www.genodics.com et écoutez les très nombreux reportages que la presse, les radios et les télévisions nous ont consacrés, avec les témoignages de vignerons.

Genodics :

SAS au capital de 286 075 €, 23 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris, France
contact@genodics.com - pour la Région Aquitaine aquitaine@genodics.com